



HAL
open science

Les migrations tunisiennes : étude bibliométrique à partir des bases de données de REMISIS, du CIEMI et de MIGRINTER

Gilles Dubus

► **To cite this version:**

Gilles Dubus. Les migrations tunisiennes : étude bibliométrique à partir des bases de données de REMISIS, du CIEMI et de MIGRINTER. G. Dubus et A. Oueslati. Regards sur les migrations tunisiennes, Agadir (Maroc) : Editions Sud-Contact, pp.297-305, 2009. <hal-00609823>

HAL Id: hal-00609823

<https://hal.science/hal-00609823v1>

Submitted on 20 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les migrations tunisiennes : étude bibliométrique à partir des bases de données de REMISIS, du CIEMI et de MIGRINTER

Gilles Dubus¹

Quelle est la place de la littérature scientifique consacrée aux migrations tunisiennes ? Quelle est la visibilité de cette production ? Quelle est la part de la littérature dite « souterraine », ou encore « grise » ?

La question mérite d'être posée car le professionnel en information scientifique et technique (IST) sait à quel point la production d'articles et documents est exponentielle, mais combien il peut être difficile d'en avoir connaissance, de l'identifier et ensuite (et surtout) de se la procurer. Pour cela, nous pouvons toujours nous appuyer sur des outils mis en place par des institutions qui travaillent sur ce sujet. En France, trois bases de données bibliographiques sont spécialisées dans le domaine des migrations internationales : REMISIS, le CIEMI, et MIGRINTER. Ces bases nous offrent un catalogue cumulé de plus de 100 000 notices, dans lequel nous avons recherché les documents qu'ils ont recensés sur le thème des migrations internationales et de leurs conséquences en Tunisie.

Ce texte a pour objectif de livrer une simple enquête bibliographique et à alerter sur l'édification d'un outil documentaire efficace mettant en lumière les travaux des chercheurs.

Le choix des bases de données

Pour réaliser cette étude bibliométrique², le choix des trois bases de données bibliographiques s'imposait : toutes trois revendiquent la spécialisation « migrations internationales », et chacune d'elle s'appuie sur un fonds documentaire. Rémisiss est cependant à part car elle est également issue d'un réseau documentaire spécialisé créé en 1979 qui rassemble une vingtaine de centres de documentation publics, privés et associatifs qui contribuent à la production de l'information sur les migrations et les relations interethniques.

Deux des bases s'appuient sur le même outil de description d'analyse du corpus : le thésaurus « migrations internationales » élaboré par le réseau Rémisiss. Ce lexique est également utilisé pour la réalisation de MigrinterNet qui est la base de données du centre de documentation de Migrinter. Le vocabulaire documentaire du CIEMI est très proche de ce lexique.

Enfin, ces trois bases de données peuvent être facilement interrogées par internet car elles sont en libre accès. Ce dernier point mérite d'être souligné car les bases de données bibliographiques spécialisées sont souvent accessibles par des passerelles commerciales.

Méthodologie

Les bases consultées nous offrent un catalogue de plus de 100 000 notices bibliographiques (tableau 1) consultables sur internet. Dans ces bases, nous avons recherché :

- soit le descripteur géographique « Tunisie », signalant des références bibliographiques qui traitent de la problématique des migrations en Tunisie (émigration, immigration et conséquences des migrations sur le pays),
- soit le descripteur « Tunisiens » qui, dans ces bases de données, fait référence à une population en situation de migration.

¹ Documentaliste à Migrinter, CNRS / Université de Poitiers (UMR 6588), MSHS, 99 avenue du Recteur Pineau, 86000 Poitiers

² La bibliométrie se définit comme l'exploitation statistique des publications. Cette analyse permet de rendre compte de l'activité des producteurs (chercheur, laboratoire, institut...) ou des diffuseurs (périodique, éditeur...) de l'information scientifique, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Ce premier tri nous permet de dresser un tableau du volume de la littérature identifiée dans ces bases de données bibliographiques. Dans un second temps, les trois bases ont été interrogées avec ces descripteurs (« Tunisie » et « Tunisiens ») en les croisant avec des indicateurs de date de publication. Enfin, chacun des deux termes a été croisé avec d'autres mots-clés nous permettant d'évaluer le poids des thèmes majeurs autour desquels l'étude des migrations tunisiennes est associée, révélant ainsi les principaux champs d'intérêt des chercheurs.

Les résultats

Recouvrement

L'étude des résultats nous apporte une première réponse assez intéressante : les trois bases revendiquant la même spécialité, on pourrait s'interroger sur l'intérêt de les interroger simultanément. La simple lecture des lignes du tableau 3 nous montre que ces bases ne répondent pas de la même manière aux questions documentaires. A cela, deux argumentaires peuvent être développés : la qualité de l'indexation, ou la diversité des fonds malgré l'affichage thématique identique.

Sachant que, globalement, l'indexation est une réponse purement technique à la description du contenu des documents, elle sera pour le moins à 80 % concordante entre différents documentalistes. Le plus souvent, l'expérience d'un réseau documentaire comme Rémisiss le confirme, les différences se jouent plutôt sur la finesse des descripteurs plus spécialisés dans la thématique et plus particulièrement dans les disciplines plus ou moins bien maîtrisées par les professionnels. Dans notre cas, par exemple, l'utilisation des termes juridiques est moins poussée que chez des collègues dont la formation initiale aura été sanctionnée par un diplôme en droit. Ainsi, le choix des termes sur lesquels notre analyse est fondée étant d'utiliser du vocabulaire « générique », nous pouvons dire que les différences dans les réponses obtenues à nos questions documentaires ne sont pas dues à une faiblesse de l'indexation, mais bien à la réalité des fonds documentaires décrits dans ces bases.

A ce stade de notre analyse, nous pouvons dresser un premier constat : les trois bases de données bibliographiques décrivent des fonds légèrement différents. Le taux de recouvrement entre les bases de Migrinter et de Rémisiss, que nous avons étudié par ailleurs, est d'environ 20 à 25 %, et il semble qu'il soit d'un ordre relativement équivalent avec la base du CIEMI. Donc, même si le volume de cette dernière base est le quadruple de celle de Migrinter et presque le triple de celle de Rémisiss, elle n'est absolument pas exhaustive – et ne se revendique pas comme telle. Ces bases de données s'appuyant sur des fonds documentaires, elles sont le reflet des institutions qui les ont créées, de leurs spécificités. Les chercheurs en migrations internationales qui travaillent en France métropolitaine ont donc à leur disposition trois centres de ressources complémentaires.

Dates et temps de la recherche

Les descripteurs « Tunisie » et « Tunisiens » ont d'abord été croisés avec des indicateurs de date. En sciences humaines et sociales, la recherche est cumulative : les chercheurs d'aujourd'hui continuent à travailler sur la base d'études menées par leurs prédécesseurs et les bases de données doivent montrer toutes les strates de la recherche (voir tableau 2).

Par simplification, nous avons choisi de diviser l'ensemble de la production en quatre périodes : avant 1980, de 1981 à 1990, de 1991 à 2000 et enfin de 2001 à 2008. Pour la période la plus ancienne, c'est la plus petite des bases qui donne le résultat le plus important en volume à l'interrogation du descripteur « Tunisiens ». L'histoire de Migrinter ayant longtemps épousé des terrains de recherche tunisiens, il n'est pas étonnant de trouver que son centre de ressource contient de nombreux travaux sur ce thème. Sur ce même descripteur, toutes périodes confondues, Rémisiss recense le plus de documents, mais la base du CIEMI semble la plus complète sur la période actuelle.

Observons maintenant le résultat de notre recherche (tableau 2). En restant sur le descripteur « Tunisiens » mais en choisissant pour chaque période le meilleur résultat, on obtient 271 réponses quand MigrinterNet n'en propose que 128, le CIEMI 195 et Rémisiss 218 : cette dernière base prend alors une première place qui peut être justifiée par son rôle de tête de réseau documentaire.

Il faut signaler que ce résultat donne un chiffre *a minima*. En effet, si l'on tient compte du fait que ces bases ont des spécificités, l'addition des meilleurs scores par périodes ne donne pas un chiffre précis de la production de documents, car il oublie le critère « recouvrement ». Par exemple, si l'estimation du taux de recouvrement entre Migrinter et Rémisiss est bien de 25 %, cela signifie qu'au score de 32 notices relevé dans la base Migrinter pour la période <= à 1980, il faudrait ajouter 75 % des 22 notices de Rémisiss³ (tableau 2) pour obtenir le bon chiffre correspondant à la somme des documents identifiés dans ces deux bases : le chiffre de 271 est donc un indicateur imparfait qui doit être réévalué.

³ Soit 100 moins 25 %.

Sur le descripteur géographique « Tunisie », le CIEMI offre un volume de réponses qui dépasse largement les deux autres bases, même réunies. Cependant, à l'observation des résultats, on constate que des références proposées signalent des documents peu en rapport au thème des migrations internationales comme « *Les idées des Lumières et l'Islam* », « *La question du hijab en Tunisie* » ou encore « *Entre souqs et musées* ». C'est toute la richesse de ce fonds qui permet une large ouverture sur l'espace tunisien, mais manque de pertinence en réponse à la question précise « migration et Tunisie ».

En interrogeant cette fois les trois bases sur « Tunisie ET Tunisiens », toutes périodes confondues, on obtient 573 références dans la base du CIEMI, 335 dans celle de MigrinterNet et 318 dans celle de Rémis. Même en sachant que ce chiffre minore la réalité du volume de production de documents scientifiques et techniques⁴ sur le sujet, il n'en demeure pas moins que nous sommes très loin de la réalité. La faiblesse de ces chiffres démontre les lacunes dans la diffusion des travaux des chercheurs et dans la constitution des fonds documentaires spécialisés. Ce constat devrait inciter à la réflexion pour la mise en place d'un circuit de l'information scientifique et technique sur les migrations tunisiennes.

Recherches thématiques

Dans un second temps, les descripteurs ont été associés à d'autres termes nous permettant d'évaluer le poids des thèmes majeurs autour desquels l'étude des migrations tunisiennes est associée, révélant ainsi les principaux champs d'intérêt des chercheurs (voir tableau 3). Pour donner une cohérence à l'analyse des résultats, les termes sélectionnés sont volontairement généraux. Enfin, nous avons systématiquement croisé ces descripteurs avec « Tunisiens », puis avec « Tunisie ».

Sans surprise et comme nous l'avons déjà constaté, de grandes disparités existent entre les bases de données bibliographiques, ce qui confirme une fois encore la diversité des fonds décrits. Ainsi, c'est la base de Rémis qui répond le mieux aux interrogations sur des termes plutôt sociologiques, mais aussi démographiques. Pour ce qui concerne les politiques (d'immigration, d'émigration...), le CIEMI donne le meilleur résultat, surtout sur la Tunisie. Ceci est confirmé par l'interrogation sur le mot « convention », qui fait référence aux conventions internationales signées par la Tunisie avec certains de ses partenaires.

La problématique du « retour » semble mieux traitée par Rémis, comme celle des « transferts de fonds » étudiée à partir du pays d'origine. En corrélation, le CIEMI recense plus de documents sur le « développement » de la Tunisie en relations avec les migrations internationales, ce qui est confirmé par la recherche à partir du descripteur « économie ».

Si le tableau 3 nous permet d'avoir une vision des sujets traités dans les bases de données, il nous offre aussi en négatif tout un pan de la recherche mal identifié ou peu étudié. Ainsi, la quasi absence de travaux sur les réfugiés tunisiens, tant en Tunisie que dans les pays d'accueil. Il en va de même avec les termes de « discrimination » et de « racisme » : ce silence est-il justifié ?

Conclusion

En élargissant la recherche sur d'autres supports, en interrogeant certains moteurs de recherche sur Internet, on réalise à quel point les trois bases de données, même réunies, sont lacunaires. Une étude plus poussée par un spécialiste des migrations tunisiennes nous montrerait également que certains auteurs ne sont même pas signalés dans ces bases, que la littérature grise y est rare, que des supports tunisiens (revues et ouvrages collectifs) n'y sont pas dépouillés. A notre connaissance, il n'est donc pas possible aujourd'hui de dresser un panorama exhaustif⁵ de la recherche sur ce sujet sans faire un long travail d'inventaire dans les bibliothèques, les centres de recherche et les administrations. C'est non seulement regrettable pour le jeune chercheur qui constitue sa bibliographie en début de parcours, mais également pour le chercheur dont les travaux sont peu connus.

Le dernier mot de cette communication sera celui d'un « documentaliste militant » qui insiste auprès des chercheurs pour que l'information scientifique et technique soit plus présente dans le monde de la recherche, que la mission des professionnels – bibliothécaires et documentalistes – soit en meilleure interconnexion avec les chercheurs et que s'ouvre une réflexion sur la mise en place d'un système de veille documentaire sur les migrations tunisiennes. La recherche en sciences humaines et sociales étant cumulative, on se doit d'identifier autant les travaux déjà anciens que

⁴ Nous qualifions de techniques les documents juridiques, statistiques, administratifs... et autres, indispensables dans un centre de ressources et dans une base de données, mais qui ne sont pas toujours des productions scientifiques.

⁵ Si l'exhaustivité dans ce domaine est un leurre, il n'en demeure pas moins que la réalisation d'une bibliographie générale tend vers cet objectif.

ceux de ses contemporains. Tout le monde serait gagnant, de l'étudiant au chercheur confirmé dont les travaux auraient une plus juste visibilité.

Les bases de données consultées sur internet

Ces bases ont été interrogées le 11 décembre 2008 :

CIEMI : http://www.cidii.org/biblio_fr/centro.htm

MIGRINET : <http://radegonde.mshs.univ-poitiers.fr/>

REMISIS : <http://www.remisis.org/index.htm>

Tableau 1

Volume global des bases de données bibliographiques

	Migrinet	CIEMI	REMISIS
Nombre de références	17 820	65 000	24 336

Tableau 2

Recherches par descripteurs simples (Tunisiens et Tunisie)
et croisement avec dates de publication

	Descripteur : Tunisiens			Descripteur : Tunisie		
	Migrinet	CIEMI	REMISIS	Migrinet	CIEMI	REMISIS
Périodes						
avant 1980	32	23	22	43	79	11
1981-1990	38	44	85	63	78	58
1991-2000	42	62	88	79	124	69
2001-2008	16	66	23	43	114	18
Nombre total de notices	128	195	218	228	395	156

Tableau 3 : Recherches par descripteurs croisés

Bases	Tunisiens et			Tunisie et		
	Migrinternet	CIEMI	REMSIS	Migrinternet	CIEMI	REMSIS
Descripteurs						
Identité	8	24	19	4	15	10
Intégration	4	10	21	1	6	6
Assimilation	1	3	1	1	6	3
Discrimination	0	7	2	0	8	2
Racisme	0	2	2	0	1	1
Politique	8	17	21	13	44	25
Emploi	3	8	11	5	8	6
Travail	15	19	10	7	18	4
Législation	0	14	0	1	23	0
Convention	0	1	3	3	12	8
Economie	6	7	8	11	27	12
Transfert de fonds	9	8	26	20	16	29
Développement	6	7	10	20	34	14
Démographie	3	12	14	0	21	6
Population	1	7	13	3	2	3
Famille	3	6	8	3	17	5
Femmes	6	1	18	3	1	10
Enfants	3	3	7	0	3	1
Logement	5	10	11	8	10	4
Retour	14	12	32	11	14	23
Religion	0	8	8	0	6	9
Droit(s)	2	3	7	2	10	12
Santé	4	9	4	1	8	1
Culture	2	9	7	0	21	7
Réfugié(s)	0	5	3	2	5	4